

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 18 juin 2009.

Section du dépôt légal

Bulletin du 17 septembre 2008

volume 2, numéro 20



Prochain numéro le 10 octobre 2008

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'Office se prépare en vue d'une autre année fort occupée



M^{me} Céline Giroux

Après un été à la température somme toute plutôt décevante, nous voilà de retour au boulot pour une autre année que je nous souhaite aussi fertile que la précédente. Mais qu'y a-t-il à prévoir en 2008-2009?

Vous vous souviendrez que la dernière année a été, entre autres, marquée par le dépôt au ministre responsable de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale d'une proposition de politique devant succéder à À part... égale comme guide des actions gouvernementales visant à favoriser la participation sociale des personnes handicapées. Le dépôt de la proposition de politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, en décembre 2007, a été suivi par l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de celle-ci, réalisé par l'Office et acheminé au ministre le 30 juin dernier.

Outre le soutien qu'il apporte au nouveau ministre en vue de l'adoption de la proposition de

politique, l'Office est déjà à pied d'œuvre pour préparer l'après-adoption qui sera tout aussi mouvementé, puisqu'une démarche d'appropriation, d'information et de formation d'envergure devra être menée. Comme l'aura été la politique d'ensemble À part... égale depuis 1984, l'Office souhaite qu'avec la volonté et l'adhésion de chacun, la politique attendue soit instigatrice d'actions concrètes favorisant la participation sociale « À part entière » des personnes handicapées.

Dans un autre ordre d'idées, nous apprenions avec tristesse, en juillet dernier, le décès de M^{me} Lucie Lemieux-Brassard, une pionnière du mouvement associatif. Ses actions auront eu un impact significatif, tant dans les domaines de la santé et des services sociaux que du travail, de l'éducation ou du transport, pour n'en nommer que quelques-uns. Au nom de tout le personnel de l'Office et en mon nom personnel, j'offre mes plus sincères condoléances, d'abord à son conjoint et à son fils, mais également à ses frères et sœurs d'armes qui, en sa compagnie, se sont donnés corps et âme afin de permettre aux personnes handicapées d'occuper leur place au sein de la société. Puisse son courage et sa détermination inspirer les générations à venir.

Céline Giroux
Directrice générale

LES ACTIVITÉS DE NOS PARTENAIRES

L'Office salue l'initiative du Conseil de la famille et de l'enfance

Le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) a rendu public l'Avis sur le soutien aux familles avec enfants handicapés : Trois priorités pour une meilleure qualité de vie. Ce document est la continuité de Tricoter avec amour : Étude sur la vie de famille avec un enfant handicapé, un recueil de récits de vie de familles dont au moins un membre a d'importantes incapacités.

Cet avis reprend les principaux besoins énumérés dans le recueil et tente de déterminer quoi faire pour y répondre. Le CFE s'est attardé au rôle de l'État dans le soutien à apporter aux familles concernées. À l'aide d'un sondage, auquel ont participé 836 intervenants et parents, et en s'inspirant des conclusions de Tricoter avec amour..., le Conseil priorise trois solutions en conformité avec les valeurs fondamentales de la société québécoise que sont la solidarité, l'équité et le respect :

- augmenter les ressources destinées au répit et au gardiennage afin de bonifier l'offre de services et permettre aux parents qui ont la responsabilité d'une personne handicapée de se reposer, d'exercer une activité personnelle ou de travailler;
- désigner un intervenant pivot pour chaque enfant ayant des incapacités importantes afin d'informer, de conseiller et de soutenir les parents dans les différentes étapes de la vie de l'enfant, leur faciliter l'accès aux services et coordonner les interventions requises;
- augmenter le budget provincial pour le programme d'adaptation de domicile, dans le but de réduire les délais d'attente et mieux couvrir les dépenses.

Le CFE poursuit en soulignant quatre interventions qu'il juge importantes en vue de l'amélioration du bien-être des familles où vit un enfant handicapé. Il propose donc de :

- rendre accessibles les services de réadaptation à proximité du domicile de l'enfant par des ententes appropriées, par exemple des ressources volantes, des services satellites, de la sous-traitance, de la supervision d'éducateurs, etc. ;
- tenir compte de l'importance des incapacités de l'enfant dans l'aide financière accordée aux familles;
- fournir l'aide à domicile selon le besoin de l'enfant et la situation de la famille en assouplissant la réglementation et en établissant des mécanismes de transfert lors de déménagement;

- améliorer le réseau des ressources d'hébergement adapté et les faire connaître aux parents de façon à ce qu'ils puissent mieux préparer l'avenir de leur enfant.

Pour consulter l'Avis :

<http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/avis.asp?categorie=1101101>

Conférence du comédien Marcel Leboeuf au profit de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) invite la population à une conférence prononcée par M. Marcel Leboeuf, comédien, le samedi 25 octobre 2008 à compter de 17 h 30. L'activité se déroulera à la Librairie Clément Morin, De la coupe au livre, 125, rue des Forges, à Trois-Rivières.

M. Leboeuf partagera son expérience personnelle et définira l'importance des passions au travail et dans nos vies. Vous assisterez à un voyage à travers l'engagement, la motivation et la mobilisation en entendant le récit captivant de l'homme derrière l'acteur.

Les billets, au coût de 50 \$ chacun, incluant une coupe de vin et des canapés, sont disponibles à l'AQEPA, 3550, rue Cherbourg, bureau 212, Trois-Rivières ou à la Librairie Clément Morin - De la coupe au livre, 125, rue des Forges, à Trois-Rivières. Les profits de l'activité serviront à financer les activités de l'Association.

Pour plus d'information, vous pouvez joindre Annie Corriveau, agente de communication et de promotion de l'AQEPA ou Hélène Proulx, directrice générale au 819 370-3558 ou par messagerie aqepa.mbf@qc.aira.com

L'AQEPA est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de développer et promouvoir tous les services nécessaires pour favoriser la participation sociale des jeunes ayant une surdité. De nombreux programmes adaptés aux jeunes ayant une surdité ont déjà été mis en place tels un programme d'aide aux devoirs, un programme d'accompagnement, une trousse d'apprentissage et de stimulation RESO, un centre de documentation sur la surdité, des activités d'intégration, etc.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le Comité consultatif pour une politique d'accessibilité universelle de Victoriaville de nouveau récompensé

Le Comité consultatif pour une politique d'accessibilité universelle (CCPAU) a de nouveau été récompensé, cette fois lors du 21^e congrès Rehabilitation International qui s'est déroulé à Québec du 25 au 28 août 2008. Grâce à son projet de vélos communautaires adaptés, il a remporté le 2^e prix et une bourse de 3 000 \$. Dix-huit intervenants prenaient part au concours. Il s'agit du troisième prix d'importance de l'année remporté par le projet de vélos communautaires adaptés, après la mention du « Mérite municipal » de l'Union des municipalités du Québec et le Prix À part entière de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Les efforts du Comité centricois dans le domaine de l'accessibilité lui ont même valu d'être reconnu outre-mer, où une délégation s'est rendue dans le cadre du 3^e Forum mondial des droits de l'homme à Nantes en France pour effectuer une présentation devant une salle comble de plus de 100 intervenants intéressés par les droits des personnes handicapées. Ce Forum a par ailleurs permis au Comité, l'une des deux seules délégations canadiennes sur place, de faire reconnaître son expertise et, par la même occasion, de s'inspirer des modèles et aménagements développés ailleurs.

Défi Récup-Air : une nouvelle entreprise adaptée en Estrie

Une nouvelle entreprise adaptée vient d'être accréditée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans la municipalité de Coaticook en Estrie. Ce sont près de 10 postes qui seront créés dans un secteur d'affaires innovateur.

En effet, les opérations de l'entreprise portent essentiellement sur la récupération et le démantèlement pour le recyclage de climatiseurs résidentiels en fin de vie. L'entreprise est présentement à la recherche de personnes handicapées qui désirent intégrer le marché du travail, mais qui font face à des difficultés pour y parvenir. Bien qu'elle ait comme mission première d'embaucher des personnes ayant des problèmes de santé mentale, elle souhaite considérer tous les candidats et candidates quelle que soit leur incapacité.

Pour plus d'information, il est conseillé de contacter M^{me} Marie-Claude Boulé du Service des ressources humaines de Défi Récup-Air au 819 348-1209 ou M^{me} Sonia Deraïche du service spécialisé de main-d'œuvre Trav-Action au 819 564-1271.

Lucie Lemieux-Brassard, une grande militante qui va nous manquer

C'est avec beaucoup de tristesse que les membres de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), le conseil d'administration et l'équipe de travail, ont appris le décès de Madame Lucie Lemieux-Brassard décédée brusquement le 14 juillet dernier.

Lucie était une battante et une militante de la première heure; elle a milité durant plus de 25 ans à la cause des personnes ayant des limitations fonctionnelles, et son militantisme a permis des gains importants dans tous les dossiers qui touchent la santé, les services sociaux, l'intégration au travail, la fiscalité, l'accès à l'aide juridique, la sécurité du revenu, l'éducation, le transport, l'habitation, etc. Son action a eu un impact important sur l'amélioration de la qualité de vie et sur la défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs proches.

Elle a participé à la mise sur pied de la force collective qu'est la COPHAN. Durant plusieurs années, elle y a assumé le rôle de présidente, a participé aux comités, à la rédaction de mémoires, aux commissions parlementaires, aux délégations et elle a continué à offrir son expertise. Elle a représenté la COPHAN et le Québec durant de nombreuses années au Conseil des Canadiens avec déficiences. Elle a fondé l'Association québécoise des étudiantEs ayant des incapacités au post-secondaire, elle a été formatrice du processus de production du handicap et a accompli tant d'autres choses. Elle était, entre autres, la terreur des compagnies d'aviation et elle a gagné de très nombreuses causes suite à ses plaintes.

Malgré ses problèmes de santé, M^{me} Lucie Lemieux-Brassard a fait preuve d'une ténacité à toute épreuve et d'une grande fougue pour défendre les droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Elle a toujours favorisé l'inclusion et le changement et elle a œuvré avec ardeur à la défense du « Par et pour ». Elle a été un modèle et elle a aidé de très nombreuses personnes.

Mais surtout nous aimions Lucie pour son humour, pour son sens de la fête, pour sa générosité, pour ses « coups de gueule » et pour ses grandes qualités de cœur. Elle va beaucoup nous manquer.

Extrait d'un communiqué diffusé par la COPHAN, le 5 août 2008

Cours adaptés pour enfants handicapés

Les résidants de Beloeil et des environs qui le désirent peuvent inscrire leurs enfants handicapés à des cours de théâtre ou de danse adaptés. Les cours de théâtre s'adressent aux jeunes de 6 à 18

ans ayant un trouble du langage ou une déficience intellectuelle tandis que les cours de danse sont destinés à ceux ayant une déficience intellectuelle ou motrice. Les cours seront axés sur les capacités des participants et non sur leurs limites, et les exigences seront adaptées de façon individuelle pour chacun.

Les cours de danse seront offerts par Ariane Hébert, physiothérapeute en pédiatrie et professeure de danse reconnue, et les cours de théâtre seront sous la responsabilité de Andrée-Anne Bouchard, étudiante en enseignement primaire et professeure de théâtre d'expérience. Ces cours se donneront à l'École Ann Brockman de Beloeil.

Pour de plus amples informations ou pour réserver une place, contactez selon le cas Andrée-Anne au 514 799-8921 ou à bouchard.andree-anne.2@courrier.uqam.ca ou Ariane au 450 467-8879 ou à arianehj@live.com. Vous pouvez également joindre Ann Brockman au 450 446-6658.

Gilets de sauvetage de haute sûreté pour les personnes ayant des incapacités

Afin de permettre aux personnes ayant des incapacités de profiter des bienfaits de l'eau en toute sécurité, une entreprise spécialisée dans le commerce des vêtements de flottaison individuels propose une gamme de gilets de sauvetage développés selon les normes de sécurité des centres hospitaliers et de réadaptation.

Conçus à l'origine pour répondre aux besoins des personnes ayant perdu de la motricité, le contrôle de certains mouvements ou leurs réflexes de survie, ces gilets de sauvetage peuvent répondre aux besoins d'une clientèle variée et nombreuse, que ce soit en hydrothérapie, en sports et loisirs, tant pour les personnes âgées que pour les enfants et les bébés, qu'ils aient des incapacités ou non.

Ces gilets de sauvetage uniques peuvent aussi être utiles aux physiothérapeutes et aux ergothérapeutes. Ils assurent un support stable et sécuritaire pour dispenser leurs soins et résistent aux réflexes involontaires tout en stabilisant le corps sur l'eau.

Pour de plus amples informations concernant les gilets de sauvetage :
<http://www.pfd-a.com/francais.html>

DES NOUVELLES DE VOUS

Écrivez-nous

Nous vous invitons à nous soumettre toute information que vous jugez utile de faire connaître (événement, publication, expérience, etc.). Vous devez fournir un bref résumé de l'information à faire paraître accompagné d'un lien Internet ou d'un fichier Word où l'on trouve l'information complète sur le sujet. La publication de ces informations reste sujette à l'approbation du comité éditorial.

Faites parvenir votre information à express-o@ophq.gouv.qc.ca.



Express-O est réalisé par l'Office des personnes handicapées du Québec.


Pour vous abonner gratuitement à Express-O, pour retirer votre courriel de notre liste de distribution ou pour modifier votre adresse de courriel, visitez
www.ophq.gouv.qc.ca/joindre/f_abonnement.asp

Envoyez-nous vos nouvelles et communiqués à express-o@ophq.gouv.qc.ca

Photo de Madame Céline Giroux © Marc Gibert / Adecom.ca

Faites circuler ce bulletin autour de vous!



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008